



Le 16/01/2018

Comité Technique Local 2ème convocation

Destruction du Service Public

Monsieur le Président,

En convoquant ce CTL le mardi 9 janvier 2018, à la sortie des vacances de Noël, en fournissant les documents de travail pendant celles-ci, et en refusant le report demandé par l'intersyndicale afin que les élus du personnel puissent préparer cette réunion dans de bonnes conditions, vous affichez votre mépris envers un déjà « pseudo » dialogue social...

Vous nous « proposez » donc 12 nouvelles suppressions d'emplois pour 2018. Une année qui commence bien mal pour les collègues et usagers ; ce qui devient malheureusement une habitude.

Dans des services déjà surchargés de travail, c'est le service rendu aux usagers qui en pâtit, et les conditions de travail des agents qui se détériorent inexorablement !

9 trésoreries fermées en 3 ans et la sortie du recouvrement de l'impôt de celles-ci. Vous videz les trésoreries de leur substance, supprimez des emplois dans celles-ci pour mieux les fermer derrière en prétextant que cela ne fonctionne plus.

Des services fusionnés (SIE Privas – Le teil? SIP ? À venir ?) ou régionalisés (CSRH, BDV,...), une volonté de la Direction de diminuer, voir de supprimer l'accueil physique des usagers sous prétexte d'une e-administration ce qui accroît les inégalités entre les citoyens sur le territoire, surtout en milieu rural.

Vous êtes donc le fossoyeur du service public républicain de proximité en Ardèche...

Car c'est bien tout le service public de proximité qui est en danger de disparition, et ce ne sont pas les créations de Maisons de Service au Public, qui ne sont que des leurres et qui ne sont pas équipées pour répondre précisément aux usagers, qui remplaceront le savoir faire et la technicité des agents des finances publiques.

Avec l'arrivée prochaine du Prélèvement à la source, la Direction Générale n'a rien trouvé de mieux à faire que de lancer un appel d'offres au Privé afin de sous traiter les questions/réponses liées à celui-ci. Quid de la déontologie et du secret professionnel ???

A tout cela s'ajoute le gel du point d'indice (15 % de perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires depuis 2002).

Malgré tout les agents des finances publiques restent professionnels et attachés à

la qualité de service rendu aux usagers !

Nous réclamons :

- l'arrêt de la destruction du service public de proximité
- l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations
- l'augmentation de la valeur du point d'indice
- une compensation pérenne de l'augmentation de la CSG accompagnée d'une augmentation de notre pouvoir d'achat ;

Les élus CGT

Pierre THOMBRAU

Julien PETIT

Mickael FAYET

David AUTHEVILLE